

Programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année universitaire 2018-2019

Concours national pour l'obtention d'une bourse de formation Doctorale « Étudiant »

I. Echancier M.E.S.R.S :

Janvier 2018 : Lancement des programmes (Étudiants)

Du 28 janvier au 11 Février 2018 :

- Sélection par les établissements, selon la réglementation en vigueur, des étudiants majors en vue de subir les épreuves écrites du concours national pour une formation doctorale à l'étranger.

- Notification aux étudiants de leur admissibilité ou pas.

- Transmission aux conférences régionales universitaires des dossiers de candidature avec le procès verbal, portant sélection, visé par le vice recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômes, ainsi que par les Doyens concernés. Le procès verbal comprendra :

* La liste globale avec classement des étudiants postulant à une formation résidentielle à l'étranger pour chaque **filière /spécialité** retenue pour le concours national, avec mention (observation) retenu ou non retenus avec les motifs du rejet.

* La liste des étudiants majors sélectionnés et proposés, suivant le classement.

Du 12 au 15 Février 2018 : **Contrôle de conformité réglementaire** des dossiers des candidatures par **les Conférences Régionales Universitaires (Respecter le calendrier CRUEst ci-dessous)**.

Le 18 Février 2018 : Transmission au M.E.S.R.S **des dossiers complets** des candidatures répondant aux conditions réglementaires d'éligibilité par les conférences régionales.

Du 19 au 28 Février 2018: Ultime examen des dossiers par les services du M.E.S.R.S.

Le 01 Mars 2018 : Transmission par le M.E.S.R.S des listes des étudiants retenus pour subir les épreuves du concours.

Du 04 au 08 Mars 2018: Convocation des étudiants (par les Conférences Régionales Universitaires et les établissements).

Samedi 24 Mars 2018 : Concours National.

II. Calendrier CRUEst :

Pour permettre une meilleure prise en charge des dossiers de bourses des étudiants, il est demandé de veiller au respect du calendrier suivant :

Etablissements	Date	Horaire
U. Tébessa/ U. M'Sila/ U. El Tarf	Lundi 12 février 2018	De 08h30 à 10h30
U. Annaba		De 10h30 à 12h30
U. Guelma		De 12h30 à 13h30
U. Skikda /U. Jijel / U. Batna 2		De 13h30 à 14h30
U. Sétif 1,2 / U. Batna 1	Mardi 13 février 2018	De 08h30 à 10h30
U. El Oued / U. Ouargla		De 10h30 à 12h30
U. Biskra		De 12h30 à 13h30
U. BBA /U. Souk Ahras		De 13h30 à 14h30
U. Constantine 1,	Mercredi 14 février 2018	De 08h30 à 10h30
U. OEB / U. Khenchela		De 10h30 à 12h30
C.U. Mila / C.U. Barika		De 12h30 à 13h30
U. Constantine 1,3		De 13h30 à 14h30
Jeudi 15 Février 2018 : (Journée réservée aux compléments des dossiers)		

N.B :

- Le bordereau d'envoi doit contenir la liste nominative des candidats.
- Les dossiers envoyés à la CRUEst doivent être organisés selon le **canevas (01)**.
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
- Les dossiers doivent être envoyés avec un responsable des Relex (les dossiers envoyés avec les concernés ou les chauffeurs ne seront pas acceptés).
- Les dossiers hors délai ne seront pas acceptés.
- Après étude des dossiers par la commission de la CRUEst, les compléments de dossiers doivent être ramenés par un responsable des Relex au plus tard le jeudi 15 février 2018.

P.J :

- Canevas (01) : fiche de contrôle des dossiers des Étudiants.
- Modèle de l'Attestation de Major pour les Étudiants.
- Modèle du relevé de notes retenu par le M.E.S.R.S.